

La FGTB wallonne lance sa pétition pour une pension légale renforcée (16.12.10)

Nos pensions sont parmi les plus basses d'Europe. En Belgique, un retraité sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 966 € par mois ! En 10 ans, les pensionnés ont perdu près de 30% de pouvoir d'achat. Face à l'appauprissement des pensionnés mais aussi au vieillissement de la population, le patronat, certains responsables politiques, les banquiers et assureurs ne cessent de répéter qu'une réforme du système est indispensable. Pour eux, cette réforme passe par l'augmentation de l'âge de fin de carrière, le développement des épargnes pension privées... Pourtant, ces dernières ne sont pas des solutions d'avenir. Elles participent à la spéculation et font courir de grands risques aux économies des travailleurs.

La pension légale par répartition est la seule assurant un système juste, solidaire et efficace. Elle est tout à fait finançable et peut faire face au vieillissement de la population. C'est une question de volonté politique et de répartition des richesses !

Pour tous les pensionnés, actuels et futurs, la FGTB wallonne revendique :

Une pension légale équivalente à 75% du salaire moyen des 5 années de carrière les mieux rémunérées

Une pension minimum (carrière complète) au moins au niveau du salaire minimum : 1.469 € bruts/mois

Un ratrapage général des pensions pour combler le retard par rapport aux salaires

Une réelle liaison annuelle, automatique et structurelle à l'évolution des salaires

Pas touche à l'âge légal de la pension, aux prépensions et aux périodes assimilées !

Dès aujourd'hui, la FGTB wallonne lance, en ligne et sur les marchés, une pétition pour la défense et le renforcement de la pension légale. Rendez-vous sur le site ci-dessous.

Links

[Nos pensions](#)